

Chapitre 5 (esquisse)

Le modèle des modes de conscience selon Husserl : inconscient, conscience, conscience réfléchie.

Pierre Vermersch GREX

Dans ce chapitre, ce que je vise en premier lieu, c'est de montrer une première explication théorique du fait qu'il y a un décalage fondamental entre ce que le sujet croit savoir de ce qu'il a mémorisé de son vécu et ce dont il pourrait effectivement se souvenir. Cette question n'est pas venue comme une interrogation théorique, mais est née des constats pragmatiques, répétés lors de tout entretien d'explicitation un peu approfondi, que l'informateur retrouvait plus d'informations passées que ce qu'il s'y attendait, qu'il était étonné de découvrir des choses (des actes, des prises d'informations, des états, des détails de toute nature) qu'il reconnaissait avoir vécu au moment où elles se donnaient à lui dans le souvenir, mais qui se présentaient avec un climat de surprise du fait que ça ne lui apparaisse seulement qu'après coup. Comme si au moment où il le vivait, il ne le savait pas, et au moment où il allait en parler, il ne savait pas d'avance qu'il aurait quelque chose à dire sur ces points particuliers, et que du coup il semblait le découvrir en le nommant, tout en le reconnaissant sans hésiter comme étant bien son propre vécu ! Autrement dit on avait à faire avec le paradoxe d'une espèce de « conscience inconsciente », d'une conscience vécue invisible à la conscience réfléchie actuelle (comme si elle était inconsciente ...) mais qui se révélait, après ressouvenir, comme une conscience ayant existée dans le vécu passé.

Ma formation de psychologue ne me permettait pas de rendre intelligible ce constat purement empirique. L'hypothèse de l'inconscient (au sens psychanalytique d'un produit du refoulement) ne semblait pas pertinente, les connaissances que je maîtrisais sur la mémoire, non plus. Selon la psychologie expérimentale de la mémoire, nous n'aurions pas dû retrouver dans les entretiens autant de souvenirs détaillés. J'ai progressivement découvert dans d'autres domaines que la psychologie, une conception théorique qui donnait sens à ce que j'observais et en particulier dans les analyses phénoménologiques proposées par Husserl. En fait, s'est très progressivement imposés à moi plusieurs apports théoriques d'une grande originalité, qu'à ma connaissance, Husserl est le seul à avoir développé : la théorie des modes de conscience que je présente dans ce chapitre, le modèle de la mémoire passive que j'aborderai dans le chapitre suivant et le modèle de l'attention comme modulation de la conscience. Chacun de ces modèles phénoménologique a pour moi clairement vocation à rendre intelligible les pratiques de l'explicitation, à la fois en rendant compte de leur possibilité, mais tout autant en mettant à jour les difficultés réelle à conduire l'explicitation. Difficultés qui justifient la nécessité d'une méthode réglée par opposition à une compétence spontanée et donc à l'obligation d'un apprentissage basé

sur une transmission sociale, et finalement à son exercice patient pour acquérir une expertise efficiente.

Les modes de conscience : inconscient, conscience, conscience réfléchie.

Curieusement, Husserl met en place une nouvelle conception des modes de la conscience sans lui attribuer de valeur particulière, sinon, quand même, d'être au cœur de la possibilité méthodologique de la phénoménologie. La phénoménologie comme prise en compte de l'apparaître repose sur la possibilité de saisir les vécus, de décrire et analyser les « apparaître ». Et ces apparaître, ne sont rien d'autres que le produit de la perception immanente ou encore dans son vocabulaire de la réflexion. Donc la réflexion est au centre de la possibilité pratique de la phénoménologie, aborder le thème de la réflexion, c'est comme en psychologie aborder celui de l'introspection. Avec l'évidence immédiate pour Husserl, que les vécus de réflexion sont aussi des vécus que l'on peut percevoir, et qui ont l'immense intérêt de permettre une phénoménologie de la perception immanente, dans une dialectique outil / objet d'étude (la perception immanente ou introspection est à la fois l'outil permettant de connaître les vécus apparaissants, et dans ces vécus apparaissants apparaissent aussi les vécus de perception immanente, comme objet d'étude. Tous les thèmes de la subjectivité se retrouvent à la fois outils et objets, je ne peux étudier l'attention qu'en utilisant l'attention, je ne peux étudier le rappel qu'en me souvenant, etc.).

Pris par cet objectif méthodologique essentiel à ses buts fondateurs, Husserl pose des distinctions dont il ne thématise pas toutes les implications, sinon celles relatives à la possibilité pratique de sa nouvelle discipline¹³. Aussi, la reprise systématique que j'opère de ces matériaux reflète un changement de point de vue par rapport au sien. Voyons de quoi il s'agit.

I - Les modes de la conscience selon Husserl

C'est au détour d'un paragraphe (§ 77 et §78) du grand livre de 1913, le tome 1 des « Idées directrices pour une phénoménologie » que l'auteur installe au passage, presque de façon anodine, l'évidence que si je m'arrête et que je me retourne vers mon vécu passé, m'apparaît alors, et alors seulement, des choses que je vivais déjà sans avoir la conscience de les vivre¹⁴. C'est-à-dire, sans avoir une cons-

¹³ Quand on commence à disposer d'une vision d'ensemble de l'œuvre d'Husserl, c'est une constante de voir qu'il développe au passage des thèmes de grande portée générale, mais il ne le fait que pour pouvoir poursuivre un autre but qui le préoccupe vraiment. On en a de nombreux exemples, comme par exemple la distinction dans la théorie de l'attention entre « prendre pour thème » et « simple remarquer », distinction dont il a besoin pour rendre compte du fait que dans la saisie de la signification d'un mot, je « remarque » le son du mot, mais je prends pour thème le sens, le référent auquel le mot renvoie.

¹⁴ Mais les bases de cette conception apparaissent clairement posées dans tous le début du chapitre 2, et tout particulièrement dans les § 37 et 38, ce dernier indique déjà clairement la distinction entre perception immanente (interne) et perception transcendante (externe, sens habituel de percevoir avec des organes perceptifs). P 121 « Notons le point suivant : tant que nous vivons dans le cogito, nous n'avons pas pris conscience de la cogitatio elle-même comme d'un objet intentionnel ; mais elle peut le devenir à tout instant ; son essence comporte la possibilité de principe *que le regard se tourne « réflexivement »* et prenne naturellement la forme d'une nouvelle cogitation qui se dirige sur elle de

science réfléchie de les vivre au moment où cependant la rétrospection me prouve que j'étais déjà en train de les vivre. Ce mode du vivre sans la conscience réfléchie du vécu, il le nomme « conscience pré-réfléchie ».

Et ce faisant, il introduit une révolution cognitive, de fait passée presque complètement inaperçue des scientifiques et guère mieux des philosophes à l'exception du jeune Sartre et quelques autres, dont Ricoeur bien sûr (c'est lui qui a traduit pendant sa captivité, le livre de Husserl). Au lieu d'avoir la dichotomie habituelle en psychologie et dans le grand public, depuis le succès des conceptions de Freud, distinguant un mode conscient et un autre inconscient, si l'on suit Husserl, on doit plutôt prendre en compte une trichotomie. En distinguant trois modes principaux et les passages d'un mode à l'autre (passages toujours possibles dans les deux sens) : inconscient, conscience, conscience réfléchie. Détaillons.

1/ Un mode actif inconscient (champ de pré donation ou inconscient phénoménologique), dont l'existence ne présuppose pas un mécanisme de censure comme c'est le cas de l'inconscient freudien dont la conception est issue de l'étude des névroses. Inconscient phénoménologique que l'on pourrait qualifier d'inconscient "normal", naturel, habituel, fonctionnel, c'est-à-dire dont l'existence n'a rien de pathologique et qui est difficile à étudier autrement que de façon indirecte, par inférence ; (voir (Husserl 1998)

2/ Un mode de conscience vécue, que l'on peut aussi qualifier de conscience directe, de conscience en acte, ou encore par différence avec le niveau suivant conscience pré réfléchie, irréfléchie, non réfléchie¹⁵ ; qui se caractérise bien comme une conscience, une saisie intentionnelle, mais qui n'est pas en même temps elle-même saisit dans une conscience, en ce sens ses contenus de conscience sont à la fois saisit par la conscience directe, mais pas saisit comme étant conscient, puisque pour cela il faut la saisie réflexive propre à la conscience réfléchie. (voir plus loin les § 77 et 78 de (Husserl 1950).

Passage de 1 à 2 ou inversement : depuis cet inconscient (1) vers la conscience en acte (2), il existe des vécus de *donation* (une chose de mon inconscient vient à émerger spontanément à la conscience) et corrélativement des vécus de *saisie*, qui rendent possibles que les objets de l'inconscient deviennent des objets inclus dans mes actes. Dans ce passage il y a une symétrie et une réciprocité, entre les contenus inconscients qui sollicitent par leur dynamique propre la saisie et inversement les préoccupations de la conscience qui éveillent des données encore inconsciente. (voir les premiers paragraphes de

façon à simplement la saisir. »

¹⁵ Les termes de conscience en acte ou conscience directe viennent plutôt des travaux de Piaget. Il a montré dans l'étude de l'ontogenèse de l'intelligence, un stade où l'enfant prend en compte une propriété dans ses actions, mais ne sait pas la nommer ; il y a alors conscience en acte, ce qui changera au stade suivant. J'ai utilisé aussi le concept de "conscience directe" comme équivalent. Les dénominations : ir réfléchi, pré réfléchi, non réfléchi, viennent de la phénoménologie, ils sont tous caractérisés par une dénomination privative mettant en valeur le fait que cette conscience n'est pas, n'est pas encore réfléchie. Je les prendrai comme synonymes. Il faut faire attention que dans l'appellation conscience pré réfléchie, il y a d'abord la qualification de « conscience » qui est fondamentalement présente, sinon on risque d'être polarisé sur le concept de « pré-réfléchi » et d'oublier qu'il s'agit de la forme de base de la conscience.

(Husserl 1991)

3/ Un mode de conscience réfléchi, qui est nommé habituellement à tort « conscience » tout court, et du fait que nous n'utilisons généralement qu'un seul vocable « la conscience », nous fait ignorer qu'elle n'est qu'une complication possible de la conscience vécue. Puisque la conscience est « conscience de » elle peut se prendre elle-même comme objet, et seulement là apparaît le mode de la conscience réfléchi. Et seul le mode de la conscience réfléchi peut viser la conscience (en acte).

Passage de 2 à 3 : Il faudrait plutôt parler d'une transition de 3 vers 2, transition qui amène 2 au statut de 3, car il y a une asymétrie fondamentale de ce passage, en effet il va toujours s'opérer en sens inverse, c'est la conscience réfléchi (3) qui se tourne vers les contenus pré réfléchis passés. Cependant, là aussi, le chemin inverse n'est pas impossible. L'apparition du mode de la conscience réfléchi peut s'imposer dans les cas d'échec de l'action, d'impossibilité d'atteindre un but visé (cf. les travaux sur la prise de conscience de Piaget). Il est important de noter que ce passage ne va pas de soi. L'acte par lequel se passe le passage s'opère sera celui du « réfléchissement » (en suivant là le vocabulaire piagétien (Piaget 1974; Vermersch 1994, 2010)) ;

Passage de 3 à 3', 3'' etc. Quand le vécu a fait l'objet d'une saisie réflexive, donc d'une prise de conscience qui signifie toujours un accès à la conscience réfléchi, par le fait même d'être réfléchi elle se donne comme représentée, et donc dorénavant comme objet possible de la pensée. A partir de la conscience réfléchi du vécu s'ouvre donc la possibilité habituelle d'une « réflexion » (de réfléchir à), puis, comme c'est le cas dans les activités académiques par exemple, d'ouvrir à une thématisation, une modélisation, une formalisation etc. Donc le niveau suivant (4) n'est disponible que si un intérêt phénoménologique soutient la volonté de thématiser « la conscience de vécu », c'est-à-dire la conscience réfléchi de la conscience réfléchi.

4/ Conscience « surréfléchi ». La conscience réfléchi comme acte, peut faire l'objet à son tour d'une saisie de la conscience réfléchi et permettre ainsi la recherche phénoménologique sur le thème des actes qui permettent de recueillir des descriptions de vécus d'acte de conscience réfléchi. Certains comme (Misrahi 1994) appelleront plus tard ce mode 4, conscience sur-réfléchi, mais Husserl en a vu la possibilité et même la nécessité dès le début. Mais par rapport au mode précédent, il n'existe pas une grande différence fonctionnelle, puisqu'il ne s'agit que d'une complication supplémentaire de la « réflexion » selon des lignes d'intérêts particulières, essentiellement portées par la recherche.

Passage de 3 vers 4 et réciproquement : réflexion provoquée par des intérêts de recherche sur la conscience du vécu. Ce passage ouvre à la psycho-phénoménologie de la conscience réfléchi, il est donc essentiel au devenir de cette discipline et de toutes les disciplines s'intéressant à la description et à la modélisation de la conscience.

Dans le tableau ci-dessous, je résume la modélisation des différents modes de conscience et les actes qui opèrent la transition d'un mode à l'autre et réciproquement : donation ou saisie intentionnelle, réfléchissement volontaire ou émergent, surréflexion délibérée ou spontanée.

Tableau 1. Modes de la conscience et passage entre modes.

Modèles des différents modes de la conscience (inspiré d'Husserl)	
1/ <i>Inconscient phénoménologique</i>	Champ de pré donation. Avant toute saisie intentionnelle, lieu de sédimentation des rétentions. Activité associative forte, sensibilité de résonance et de recomposition.
Transition 1-2 et 2-1	<i>Saisie intentionnelle</i> , passage à la conscience soit par visée à vide (de 2 en direction de 1) ; soit par donation spontanée (de 1 en direction de 2).
2/ <i>Conscience</i>	Conscience vécue, pré réfléchie.
Transition 2-3 et 3-2	<i>Réfléchissement</i> , première saisie réflexive, passage à la conscience réfléchie, soit par réfléchissement volontairement recherché de 3 vers 2 (explicitation) ; soit par réfléchissement involontaire de 2 vers 3 sous la pression des circonstances.
3/ <i>Conscience réfléchie</i>	Conscience du vécu, au sens de Husserl : "prendre sous le regard" un vécu,
Transition de 3-3'	« Réflexion » sur le produit du réfléchissement, thématization de ce qui est réfléchi et donc représenté ; modélisation, formalisation. Activité habituelle de la pensée réfléchie.
Transition (s) 3-4	Saisie "phénoménologique" de la conscience de vécu, ou émergence du thème de la « conscience du vécu de conscience ».
4/ <i>Conscience surréfléchie</i>	Conscience du (vécu de (conscience du vécu)), Prends pour thème la conscience réfléchie comme acte.

Je rappelle que cette mise en forme systématisée n'est pas le fait d'Husserl, elle est ma manière de modéliser les modes de conscience en opérant la synthèse des conceptions de l'auteur¹⁶, à partir de matériaux dispersés dans des ouvrages ou des transcriptions de cours appartenant à des périodes différentes. Car Husserl a finalement écrit lui-même peu d'ouvrages, la majeure partie des matériaux complémentaires -dont nous ne disposons que depuis peu - sont des notes de travail ou des préparations de cours. L'histoire de la philosophie a produit une lecture classique de Husserl particulièrement bien développée en France, et le considère, certainement à juste titre, comme un philosophe éminent. Ma référence à Husserl s'accompagne donc ici d'une relecture de cet auteur mettant l'accent sur la dimension procédurale de sa démarche de recherche, en laissant de côté la dimension dogmatique et militante propre à son projet philosophique, projet qui a sa cohérence propre, mais que je n'assume pas dans mon propre programme de recherche.

¹⁶ Mais pas seulement Husserl, les théories de Piaget, la conception de la surréflexion de Misrahi, viennent l'enrichir. Il n'est jamais question pour moi de souscrire une fidélité exacte aux textes de Husserl. Je ne fais pas un travail d'histoire de la phénoménologie.

II - la conscience pré-réfléchie : sa mise en place par Husserl dans les Idées 1

Revenons maintenant plus en détail sur quelques textes où Husserl met en place le concept de conscience pré-réfléchie. Mais auparavant, je tiens à préciser que ma motivation à vous proposer ce parcours de lecture, n'est pas dictée par un souci d'érudition. Je veux vous montrer que son analyse fait entrevoir dans le même temps les obstacles et les solutions à la mobilisation des données issues de la conscience pré-réfléchie et donc à leur prise en compte dans l'explicitation des vécus !

Suivons un de ses exposés les plus synthétiques, extrait des § 77 et 78 du tome 1 des Idées directrices (Husserl 1950).

Tout d'abord Husserl, d'entrée de jeu, (« Commençons par récapituler les points acquis ... » dit-il quelques lignes plus haut) affirme 1/ le fait d'expérience que vivre n'est pas avoir nécessairement la conscience réfléchie de ce qui est vécu et 2/ le principe idéal selon lequel tout vécu peut être ressaisi par et dans la conscience réfléchie :

§ 77, p. 247 *"Tout moi vit ses propres vécus ... Il les vit ; cela ne veut pas dire : il les tient "sous son regard », ... Tout vécu qui ne tombe pas sous le regard peut, en vertu d'une possibilité idéale, être à son tour "regardé" ; une réflexion du moi se dirige sur lui, il devient un objet pour le moi."*

Dans la langue de Husserl, le terme de "regard" est synonyme de réflexion, de saisie attentionnelle et c'est donc un des nombreux synonymes de perception immanente ou introspection. Mais, on sera attentif à ne pas confondre sous le terme générique de « réflexion » mobilisé par la traduction française, ce qui relève de la réflexion au sens de « réfléchir à ou sur quelque chose», qui repose sur la saisie d'informations dont on dispose déjà sous le mode de la conscience réfléchie et sur lesquelles on peut raisonner, opérer des rapprochements, thématiser ou formaliser leur organisation etc., et la réflexion comme activité réfléchissante, c'est-à-dire encore, comme opération de réfléchissement (dans le langage piagétien), qui consiste précisément à conduire à la conscience réflexive ce qui ne l'était pas encore. On peut dire encore que la réflexion ne peut s'opérer que sur des objets de la pensée déjà représenté, alors que le réfléchissement est selon Piaget, l'acte par lequel une représentation jusque là absente se crée. Le vocabulaire pourrait donc s'organiser en un terme générique celui « d'activité réflexive », qui se décomposerait en réfléchissement, propre à l'activité réfléchissante, pour désigner l'activité qui génère la conscience réfléchie et donc un « se représenter » de quelque chose déjà vécu, et d'autre part en "réflexion" pour qualifier l'activité qui porte sur ce qui est représenté et donc qui est déjà réflexivement conscient. C'est un peu gênant parce ce que Husserl utilise sans cesse le terme « réflexion » pour désigner l'activité de réfléchissement et entretient une confusion entre activité réfléchissante et activité réfléchie. (Il est vrai qu'il semble utiliser les termes de réflexion et de perception immanente ou perception interne pour éviter le terme d'introspection, puisque tout son § 77 et l'ensemble du chapitre, semblent construits pour se démarquer de la psychologie au lieu même de la plus évidente des consanguinités. Il fait « la même chose » que les psychologues mais il a absolument besoin de montrer que c'est « très différent » et que de ce fait la phénoménologie ne peut en aucun cas

être assimilé et confondu avec de la psychologie !).

Prenons la mesure de la révolution tranquille introduit par ces quelques mots paisiblement donnés comme un contenu de cours récapitulant les acquis : « *Tout vécu qui ne tombe pas sous le regard peut, en vertu d'une possibilité idéale, être à son tour "regardé* » ! Cet énoncé a un caractère trivial, plein de bon sens et tout à fait acceptable sans discussion : le fait de vivre ne s'accompagne pas en permanence du regard de la conscience réfléchie. Pour l'établir, il n'y a pas de statistiques, pas d'échantillon représentatif, pas de démonstrations, il y a simplement l'attestation d'un donné que chacun peut expérimenter à son tour dans son propre vécu. Cette description est validée à la fois par le fait qu'un sujet en fait l'expérience et par le fait que l'assertion inverse est absurde : personne ne pourrait affirmer : « j'ai une conscience réfléchie permanente de tout ce que je vis, à chaque instant », même un obsessionnel.

Ce qui est donc posé c'est le fait que vivre ne s'accompagne pas automatiquement d'une saisie réflexive de ce qui est vécu, ni d'un fonctionnement basé en totalité et en permanence sur le mode de la conscience réfléchie. Mais ce vécu, ou cette partie de vécu dénué de saisie réflexive, n'est pas pour autant un sommeil, n'est pas une absence au monde. Elle est accomplissement attentif à l'objet d'occupation, au but visé. Ce vécu irréfléchi est le mode normal, habituel de notre vie. Cette description n'établit pas un vécu de zombi ! Elle pose que le vécu ne s'accompagne pas nécessairement de saisie réflexive simultanée pour être pleinement un vécu adapté au monde. Et dans ce mode normal de vécu, on a une conscience, une vraie ! pas une inconscience. Une conscience qui est simplement conscience uniquement attachée à son objet direct. Il y a *absorption* dans la saisie directe de ce qui fait intérêt pour moi, en particulier le Je est absent, absorbé par ce qui l'intéresse. Cette conscience vécue a été aussi qualifiée « d'anonyme », dans la mesure où elle implique une *identification* à ce qui est vécu, autre façon de nommer l'état d'absorption qui va avec et qui éclate dans l'apparition du Je propre à la conscience réfléchie et la cessation de l'identification. Ce vécu s'organise dans une conscience directe, une conscience associée aux actes. On a là un mode de la conscience que Husserl désigne comme conscience non réfléchie (p. 255 op. cit.) par opposition à la conscience réfléchie. Mais ne retenir que la qualification privative « pré-réfléchie » est dommageable puisque cela risque d'occulter le fait que c'est d'abord une conscience. Dans l'inconscient, il n'y a pas de conscience, pas de saisie intentionnelle, mais dans le vécu, la conscience absorbée par ses objets est conscience ! Quand l'absorption s'interrompt, quand l'identification à ce qui est vécu cesse, alors la conscience réfléchie peut saisir ce dont j'étais conscient, le contenu de ma conscience, mes états internes, mes actes. Et le fait que la conscience saisisse ce dont j'étais conscient, fait apparaître une forme de redoublement (conscience de conscience) que l'on peut alors nommer conscience réfléchie des contenus et actes de la conscience simplement vécue. En fait ce que l'on a besoin de préciser, ce n'est pas le caractère pré-réfléchi de la conscience vécue, caractère qui va de soi, mais le caractère réfléchi qui est une complication possible de la conscience quand elle se ressaisit.

Husserl, un peu plus loin dans le texte, donne un exemple pour illustrer la possibilité de cette saisie

réfléchi, qui en même temps établit et confirme la présence de contenu de conscience vécu et non réfléchi. Mais ce qui lui importe le plus n'est pas de thématiser la conscience pré réfléchi, car ce vers quoi il est tourné principalement c'est de montrer que l'on peut faire de ces vécus pré réfléchis des objets d'étude de la phénoménologie.

"Le vécu, réellement vécu à un certain moment, se donne, à l'instant où il tombe nouvellement sous le regard de la réflexion, comme véritablement vécu, comme existant maintenant ; ce n'est pas tout, il se donne aussi comme quelque chose qui vient justement d'exister et, dans la mesure où il était non regardé, il se donne précisément comme tel, comme ayant existé sans être réfléchi. Dans le cadre de l'attitude naturelle il nous paraît aller de soi, sans d'ailleurs que nous ayons arrêté notre pensée sur ce point, que les vécus n'existent pas seulement quand nous sommes tournés vers eux ... "

L'auteur choisit pour illustrer ces points et poursuivre l'analyse, de développer un exemple dont on ne sait s'il est imaginaire ou s'il est dépersonnalisé et décontextualisé, le ton et le contenu semble laisser penser qu'il appartient bien à une expérience de travail d'écriture de recherche, comme le philosophe la pratique quotidiennement :

"Nous sommes joyeux, supposons, parce que le cours théorique de notre pensée se déroule de façon libre et fructueuse. ... Nous avons donc d'abord une orientation de la conscience vers les pensées en train de se dérouler. ... Supposons que pendant ce déroulement heureux un regard réfléchissant se tourne vers la joie. La joie devient un vécu regardé et perçu de façon immanente"(...) " La première réflexion qui fait retour sur la joie la découvre en tant que présente actuellement, mais non en tant que seulement qu'elle est précisément en train de commencer. Elle s'offre là comme joie qui perdure, que l'on éprouvait déjà auparavant et qui échappait seulement au regard. »

Observons l'activité procédurale que met en scène ce texte bref. Tout d'abord, est posée une orientation exclusive de la conscience vers les pensées ; puis une modification de la saisie attentionnelle qui se détourne partiellement des pensées pour prendre connaissance de l'état interne : la joie. Ce qui est donc posé, c'est un vécu où il se passe plusieurs choses à la fois (on sait que c'est toujours le cas dans le principe, bien sûr), mais où l'attention est focalisée sur un seul type d'objet : les pensées.

On a là un premier état, plusieurs choses sont vécues, une seule est réflexivement consciente : le contenu des pensées. Puis survient un second état : en plus de l'attention aux pensées, le sujet se découvre dans un état particulier : joyeux. Le vécu d'état joyeux non réfléchi a subi une modification il est maintenant «état joyeux réfléchi ».

Attention au fait que « se tourner vers la joie » introduit une nouveauté dans le vécu, la question méthodologique cruciale sera de savoir comment créer délibérément ce déplacement du regard pour créer une perception immanente nouvelle.

L'auteur accomplit alors un pas de plus : en « découvrant » la présence actuelle de la joie, il découvre qu'elle était déjà là, qu'elle était déjà présente de façon non réfléchi, avant même que d'avoir été saisi par la perception immanente et portée à la conscience réfléchi. Husserl fait donc apparaître la saisie d'un aspect non réfléchi de notre vécu dans le moment même où la conversion s'opère, puis dans la

suite rétrospective de ce moment qui lui est encore lié. Plus loin dans le texte, il invoquera la possibilité qu'une telle saisie soit possible et valide dans le ressouvenir lointain, ce qui nous intéresse particulièrement pour l'aide à l'explicitation.

A partir de là, Husserl a le souci de montrer ce qu'il est possible d'étudier phénoménologiquement, et que nous pouvons reprendre à notre propre compte.

Autrement dit, nous avons de toute évidence la possibilité de remonter la durée écoulée et de repasser sur les modes selon lesquels se donne l'agréable, de porter l'attention sur l'étendue antérieure du courant de la pensée théorique, mais aussi sur le regard qui s'est dirigé sur lui antérieurement ; d'autre part il est toujours possible de faire attention à la façon dont la joie se convertit en regard, et de saisir, à la faveur du contraste, l'absence de tout regard dirigé sur cette joie dans le cours antérieur du phénomène. Mais nous avons également la possibilité, en face de cette joie devenue ultérieurement objet, de réfléchir sur la réflexion qui l'objective et ainsi d'éclairer plus vivement encore la différence entre la joie vécue mais non regardée, et la joie regardée, ... ".(p. 249-250).

« p 251. *Le flux du vécu, considéré globalement, avec les vécus éprouvés sur le mode de la conscience non réfléchie, peut ainsi être soumis à une étude eidétique de caractère scientifique visant à une compréhension systématique et complète,...* »

Le tableau de l'ensemble des objets d'études offert à la phénoménologie est maintenant manifeste. Sauf que cette présentation, occulte toutes les difficultés à la mise en œuvre effective de cette démarche.

III - Les difficultés pratiques pour saisir la conscience pré-réfléchie.

Dans la première présentation de cette conception de la conscience pré-réfléchie de Husserl (Vermersch 2000) j'avais ressenti le besoin de prendre un exemple personnel de vécu, de le décrire, de l'analyser, afin de valider et d'attester que ce que disait Husserl, par le fait que je le retrouvais bien dans ma propre expérience. Mais, en fait ce type d'expérience est devenu banal puisqu'il est au cœur des techniques d'aide à l'explicitation que ce soit sous la forme de l'entretien d'explicitation ou de l'auto-explicitation et je ne ressens plus tant la nécessité de valider ou revalider l'existence ou la pertinence du mode pré-réfléchi, que le besoin de montrer le sens et les conséquences extraordinaires de ce modèle des modes de conscience.

Plus que la validation de l'existence de la conscience pré-réfléchie, ce qui me semble important à développer ce sont les obstacles à la saisie et à la description des vécus pré-réfléchis, obstacles qui appelleront des réponses développées par les techniques d'aide à l'explicitation.

Suivez-moi, c'est à la fois simple et un peu délicat à mettre en mots.

Premier point : la présentation de l'exemple précédent, telle qu'elle est faite par Husserl nous induit profondément en erreur dans la compréhension de la pratique de l'accès aux données pré réfléchies du fait de ses présupposés implicites. Montrer ce point peut nous introduire à la pratique réelle de l'introspection comme moyen de décrire tous les vécus, y compris quand ils sont pré-réfléchis. Il ne

s'agit pas d'une critique de Husserl, mais il s'agit de montrer ce que représente vraiment pour un sujet de pratiquer ce qu'il décrit comme allant de soi. Comprenons bien, je n'attribue à Husserl aucune volonté de nous tromper sur la difficulté à faire ce qu'il exhibe comme évident, mais son souci est d'abord de montrer la manifestation des vécus pré-réfléchis. Ce faisant, il écarte ou il est aveugle aux conditions pratiques permettant de viser, puis de saisir les vécus pré réfléchis.

1/ Les conditions préalables

Avant d'aborder le contenu de l'exemple, voyons les conditions qu'Husserl a mise en œuvre sans les thématiser tellement elles sont évidentes.

Husserl écrit, il est à sa table, sa seule activité est de se tourner vers le thème de la conscience, et là pour ce qu'il veut établir, il s'arrête et constate quelque chose qui est présent mais pas regardé et qui était déjà présent dans le passé proche. Bien.

Qu'est-ce que vous ne voyez pas dans cette description ?

Vous ne voyez pas les conditions qu'il a mises en place et qui constitue l'ante début (Vermersch 1994) de la situation et de son activité. Or ces conditions sont à la fois nécessaires et non spontanées. Ainsi, la première condition permettant la mise en évidence du vécu pré réfléchi est de créer un temps et un lieu autorisant une vraie disponibilité à l'activité de la conscience. Cela suppose, soit d'être un philosophe en train d'écrire sur ce thème, soit de suspendre, interrompre, cesser les engagements habituels dans la poursuite des buts permanents (faire un exercice, tenir un discours, écouter un interlocuteur, faire la cuisine etc.). Cela suppose une suspension de l'activité habituelle engagée dans le suivi de sa réalisation, pour initier une nouvelle activité dont la temporalité est différente puisqu'elle est tout entière consacrée à la saisie du passé (juste passé ou plus lointain). En fait, dès que l'on s'intéresse au monde du travail, de la formation, de l'accompagnement, cela suppose de créer les conditions pratiques d'une session d'explicitation, qu'on la nomme entretien d'explicitation, correction d'exercice, débriefing, analyse de pratique, bilan, etc.

2/ Le déroulement des actes posés par l'auteur.

En tant qu'auteur ne vivant plus l'exemple, mais le surplombant a posteriori, Husserl sait déjà, il le veut ainsi dans sa présentation, que le sujet (H) dont il parle est dans un état joyeux "Nous sommes joyeux, supposons, parce que le cours théorique de notre pensée se déroule de façon libre et fructueuse. ». Il sait déjà que H est joyeux et les raisons qui le mettent dans cet état, avant que le sujet (H) ne l'ait réflexivement découvert lui-même ! Ce n'est pas une description, c'est de la mise en scène, du théâtre. Puis, le metteur en scène crée qu'il se passe une nouveauté, une modification de la direction attentionnelle à la fois réflexive et visant l'état interne. Ce faisant, l'auteur a donc suggéré une direction attentionnelle dont il sait déjà qu'elle aura un remplissement. Et il décide que d'un coup, de manière imprévue (ça tombe bien), s'inscrit dans le vécu de ce sujet, jusque là tourné vers ses pensées théoriques, un regard nouveau tourné vers l'état interne « la joie ». Grâce à cette nouveauté, le sujet (H) acquiert la conscience réflexive de la joie présente, ce faisant il découvre qu'elle était présente

sans qu'il y soit présent (de manière non réflexive), et même qu'elle était présente dans le passé, qu'elle est là comme joie qui dure depuis avant la saisie sous le regard. Quelle belle histoire ! Si pour faire l'explicitation des vécus cela se passait toujours ainsi, il n'y aurait pas eu besoin de concevoir des outils d'aide à l'explicitation.

On a là le problème générique des exemples illustratifs de vécus, l'auteur sachant ce qu'il veut nous montrer, fait disparaître, ou ne cherche pas à rendre compte des difficultés à l'initier et à l'accomplir volontairement dans un but de recherche ou d'intervention. Or c'est précisément ce que nous avons appris dans la pratique de l'explicitation : privilégier l'orientation de notre attention vers le vécu procédural, de façon à porter à la conscience réfléchie les vécus d'actions. L'explicitation est fondée sur le primat de la référence aux actes.

La première difficulté était de se donner un temps et un lieu pour pouvoir pratiquer l'explicitation des vécus passés. Une fois créées ces conditions externes, reste à accomplir l'acte de viser ce passé, et tout ce qu'il contient de vécus pré réfléchis. On rencontre alors une seconde difficulté peut-être la plus délicate subjectivement : comment viser quelque chose qui ne m'apparaît pas ? Comment viser un élément particulier du vécu, alors que je ne sais pas encore ce que je viserais. Les choses semblent relativement simples quand tout se donne de façon spontanée, comme c'est le cas dans l'exemple de Husserl. Mais si nous voulons viser un vécu particulier, alors qu'il est pré-réfléchi, se pose la question de savoir comment viser quelque chose qui par essence n'a pas encore de phénoménalité.

Reprenons la description. Comment s'opère l'apparition de la nouveauté d'une nouvelle direction de regard au sein de mon activité en cours ? Nous avons deux cas de figures : une nouveauté, comme par exemple un changement de direction attentionnelle peut être soit spontanée, soit provoquée.

Quand elle est spontanée, elle se donne à la fois comme nouveauté émergente (émergente, parce que je n'ai rien fait volontairement pour qu'il en soit ainsi) et avec un contenu thématique qui se donne de lui-même, et s'impose à moi puisque je ne l'ai pas visé, puisque je ne l'ai pas choisi. Ce cas de figure ne soulève pas de difficultés d'accès, puisqu'il se donne spontanément. En revanche, dans le projet d'une recherche, d'un intérêt précis, l'émergence spontanée ne promet pas la pertinence du thème relativement à un but particulier. De plus, parmi toutes ces émergences spontanées qui surviennent plus ou moins fugitivement dans ma vie, seul un regard déjà préparé à la description phénoménologique, va en saisir la potentialité informative, et le garder en prise pour pouvoir en faire un objet de pensée et le support d'un travail descriptif. Sinon, ce n'est qu'une prise de conscience transitoire comme beaucoup d'autres. Cependant, l'existence de ces émergences, permet dans l'après coup de les éveiller comme exemples invoqués de vécus pertinents à un but d'explicitation. Nous verrons cette possibilité plus loin.

Si elle est provoquée ... Comment se fait l'interruption créatrice de nouveauté ? Quel est le thème attentionnel qui par définition est pré réfléchis et que je ne peux donc pas viser volontairement puisque si j'en avais déjà la conscience réfléchie il ne serait pas pré réfléchis ? Je rencontre le paradoxe de base, la difficulté fondamentale de l'accès aux vécus pré réfléchis : si je les connaissais déjà je pourrais les vi-

ser efficacement, mais si je les connaissais déjà ils ne seraient pas pré réfléchis. C'est important. Le vécu pré-réfléchi ne m'est pas apparent, être apparent à la conscience, c'est être réflexivement saisi, pour ma conscience réfléchie par définition tout ce qui est pré réfléchi n'existe pas, pas encore, il n'existera que lorsqu'il aura été réfléchi. Donc je ne peux pas le viser directement, puisqu'il est absent de ma conscience réfléchie à partir de laquelle je peux produire un acte volontaire (la volonté s'applique à ce qui est déjà connu).

La solution de cette difficulté réside dans la possibilité de viser indirectement l'absence apparente. Mais tout d'abord, je ne peux viser l'absence, que si *je sais* (mais le savoir est froid, je ne le vis pas) qu'elle n'est pas absence radicale (comme ce serait le cas si cela n'existait pas du tout), mais privation normale et potentiellement provisoire de visibilité. Le pré réfléchi est invisible, pas absent, puisque de manière générique, il a été nécessairement présent dans mon vécu et reste actuel par ses effets et par sa mémorisation passive permanente. Pour viser délibérément cette absence dont je "connais" la possibilité de principe d'être regardée, il faut donc que j'ai une intention informée de cette possibilité, sinon pourquoi me mettre en route vers l'impossible, et avoir appris un savoir faire, ou disposer d'un accompagnement expert, comme c'est le cas dans une situation d'entretien.

Puisque je suis sûr que cela doit être contenu dans mon vécu, je peux le viser indirectement par son lieu potentiel, par son enveloppe temporelle probable, c'est-à-dire un moment vécu où je suppose la présence des éléments pré réfléchis. Je ne vise pas d'abord un objet (un état, une pensée, une décision), puisque cet objet il aurait fallu que j'en opère d'abord le réfléchissement, mais le moment possible de sa manifestation, lieu définit en structure, comme contenant On a alors plusieurs cas de figure.

a/ soit le contenant est donné par construction comme moment identifiable de mon vécu :

Je veux étudier par exemple, la mémorisation des partitions chez les pianistes, et tout particulièrement la couche pré-réfléchie mise en œuvre implicitement par le musicien.

Je ne peux pas viser cette couche directement, je ne la connais pas, il ne la connaît pas, mais je suis sûr par définition qu'elle existe dans son vécu d'apprentissage de partition.

Je propose alors au pianiste de se rapporter à un moment (donc un vécu) où il apprenait une partition. Je l'aide donc à viser un moment vécu spécifié. Et mon questionnement va conduire à l'explicitation de tout ce qui a constitué son activité de mémorisation, y compris les aspects vécus pré-réfléchis qui apparaîtront par la fragmentation de la description.

Ainsi chaque fois que je peux identifier un moment vécu repérable, la partie pré-réfléchie de ce vécu viendra avec le reste, indirectement. Par exemple un exercice qui vient d'être fait, ou la description détaillée d'un vécu nécessairement singulier. Par exemple, dans le stage de formation à l'entretien d'explicitation, nous proposons à la personne décrire le vécu du moment où elle a passé la porte de la salle de stage ce matin-là.

b/ soit le moment contenant est visé par une qualité, une propriété qui le caractérise correspondant à l'intérêt de recherche ou d'intervention.

Pour éclairer cette technique, nous aurions besoin de nombreuses informations présentées dans le cha-

pitre suivant sur l'éveil des rétentions L'idée clef, exprimée par des travaux plus tardifs que l'époque d'Husserl (résumés dans (Gusdorf 1951)), mais dont il donne bien la base théorique dans sa proposition selon laquelle toute mémorisation passive (rétention) peut être à nouveau éveillée par un choc associatif, est que l'activité intellectuelle peut être lancée comme une intention éveillante et produire un résultat sans que le sujet puisse contrôler le processus par lequel le résultat se donne. Cette idée a été développée autour du concept de « sentiment intellectuel » (Vermersch 1998). Il est donc possible de viser un vécu particulier, caractérisé par une qualité précise, en lançant une intention éveillante, en (se) demandant de laisser revenir un moment « important », « qui m'a intéressé », où j'ai vraiment fait l'expérience de « la solitude », « du choix » etc. ou encore par exemple, un moment où j'ai vécu spontanément l'émergence d'un vécu pré-réfléchi. Dans tous ces cas de figures on mobilise une démarche d'exemples invoqués.

Ce qui reste important, c'est que l'on vise « un moment vécu » et non pas directement un vécu pré-réfléchi. Dans tout moment vécu, du pré-réfléchi est présent. Donc dans tout ressouvenir d'un moment vécu sera présent du vécu pré-réfléchi.

c/ soit encore parce que je vis sur un fond permanent d'intérêts phénoménologiques particuliers qui me rendent sensibles à des occurrences spontanées, et je les saisis au vol comme exemples pertinents sur lequel je peux revenir. L'exemple du « sens se faisant » pour moi (Vermersch 2005; Vermersch 2005). On a donc trois modes d'accès au pré-réfléchi, un mode spontané, un mode provoqué visant indirectement un moment défini par son lieu ou par un critère, un mode invoqué en se rapportant à un exemple passé.

3/ Les difficultés du remplissement mémoriel.

Peut-être, voyez-vous mieux maintenant toutes les difficultés masquées dans la façon dont Husserl présente son exemple. Mais ce n'est pas fini, car dans les deux premiers cas, la visée d'un moment spécifié ne produit pas un remplissement immédiat. La mémoire particulière mobilisée pour retrouver un vécu, n'a pas la même rapidité que la mémoire des connaissances ou la mémoire sémantique, elle est lente, elle est progressive. Les éléments pré-réfléchis du vécu sont découverts pas à pas par la personne au sein du ressouvenir. Il s'agit donc d'un acte de rappel très particulier, qui s'opère sur le mode de l'accueil et non d'aller chercher, comme nous le faisons habituellement pour toutes les informations mémorisées (codes, itinéraires, connaissances apprises) que nous convoquons volontairement.

Autrement dit, dans le premier temps de la visée, peu d'informations, voire quelques fois aucune, se donnent spontanément. Il y a la plupart du temps un blanc, ou une information globale, puis plus grand-chose. La difficulté est de traverser ce vide normal de remplissement, de ne pas s'arrêter du fait que cela ne se donne pas rapidement et avec abondance, pour persévérer dans la visée et dans l'intention d'éveil. Là aussi le savoir que cela se passe toujours ainsi (il n'y a pas de véritable amélioration avec la répétition, même s'il y a des exceptions) rend supportable cette transition un peu décourageante. Le guidage opéré par l'intervieweur est de ce point de vue très facilitant.

Mais on voit bien le risque de mésinterprétation que toutes ces difficultés peuvent induire si l'on n'en connaît pas les causes et que l'on ignore qu'elles ont des solutions.

En effet, non seulement la dimension pré réfléchie n'est pas spontanément apparaissante, mais de plus, sa non apparition peut être attribuée à tort à un problème de mémoire. Cette confusion, va être interprétée comme le fait que la mémoire fait défaut, puisque ce qui se présente à moi lors d'une session, c'est d'abord le fait que je ne me souviens pas ou peu de mon vécu. Car, quand je suis sur le mode du rappel, ce qui se redonne le plus facilement et immédiatement c'est principalement ce qui dans le vécu passé relevait déjà de la conscience réfléchie. Mais si la conscience pré réfléchie existe bien, sa caractéristique pour moi c'est que je ne sais pas qu'elle existait, puisque elle était non réfléchie, et la conséquence, c'est que je ne sais pas ce dont j'étais directement conscient sur le mode pré réfléchi. Autrement dit "je ne sais pas ce que je sais pourtant". Mais tout m'incite à penser que ce que je ne me rappelle pas je ne m'en souviens pas, et que c'est perdu. Il y a une confusion décourageante pour l'informateur (même averti), entre l'absence de rappel immédiat, "je ne me souviens plus", et l'absence de "réfléchissement". Pour qu'il y ait rappel, il faut opérer le réfléchissement du vécu non encore réfléchi. Mais on peut le penser tout aussi bien en sens inverse, pour qu'il y ait passage à la conscience réfléchie un des moyens est de "regarder" le vécu passé, donc de s'en rappeler. Que ce soit dans le juste passé ou plus tard, la saisie intuitive, le contact authentique avec le vécu devient alors l'acte privilégié produisant le passage à la conscience réfléchie, c'est par lui que s'opère le réfléchissement de ce qui a été vécu sur le mode de la conscience en acte. Et c'est ce qui fait que la qualité d'authenticité de ce contact est tellement important pour la production d'une introspection fidèle (cf chapitre \$\$ sur la validation). Bien sûr, globalement on reste dans le cadre d'un rappel. Là où une différenciation fondamentale est à opérer c'est dans le mode de rappel qui est recherché, c'est-à-dire une forme de rappel qui redonne le vécu dans sa dimension sensible, intuitive, autrement dit la mémoire affective ou concrète comme on l'appelait au début du XX siècle (Gusdorf, 1951). Il faut rétablir le contact avec le vécu, non pas comme un savoir du vécu, mais comme une donation intuitive du vécu, dans lequel le réfléchissement pourra alors s'opérer à la mesure de ce qui aura été mémorisé. Ce que j'ai nommé évocation, dans la création de l'entretien d'explicitation.

On peut donc faire deux confusions : croire qu'un vécu a été inconscient alors qu'il n'a été que pré réfléchi et croire qu'il n'y a pas de souvenirs alors qu'il n'y a qu'une absence provisoire de réfléchissement.

Dans tous les cas, le premier mouvement que je dois mettre en place est une suspension de mon activité, pour laisser la place à un travail de remémoration. Il n'y a pas d'accès à du vécu pré-réfléchi autrement que par la remémoration. C'est la ressource de base permettant l'étude du pré réfléchi ; l'accès au pré réfléchi se fait toujours dans un décalage temporel, dans un après coup, soit qu'il soit de l'ordre du juste passé, soit plus lointain. Et le travail de remémoration ne peut se faire qu'en suspendant l'activité principale qui me demande un engagement permanent de moment en moment. Se remémorer, c'est se donner un temps spécial, où ma seule activité est de me tourner vers le vécu passé.

Conclure, provisoirement.

Ce chapitre a présenté, principalement à partir de l'œuvre d'Husserl, le modèle trichotomique des modes de conscience et tout particulièrement la nouveauté et la mise en valeur de la conscience comme mode de conscience vécue, pré réfléchi, non loquace, anonyme, invisible au sujet qui la vit mais accessible a posteriori par la saisie rétrospective permettant la prise de conscience, le passage à la conscience réfléchi du vécu, sa représentation, son expression langagière, la présence du Je.

J'ai un peu écourté la présentation détaillée de toutes les facettes de ce modèle, qui aurait demandé un chapitre, voir un livre à lui seul, pour privilégier la présentation des difficultés pratiques à la visée volontaire des vécus pré-réfléchis. Et pour cela à mettre en valeur la pratique réglée d'une session d'explicitation, supposant un acte de suspension de l'engagement dans l'action immédiate pour dégager un temps et un espace afin de consacrer son activité à faire retour sur le vécu passé, c'est-à-dire encore pour pratiquer un mode de rappel qui est la condition nécessaire de la prise de conscience. Ce geste apparemment banal de dégager du temps est le cœur de la possibilité de l'explicitation, cela signifie prendre et réserver du temps dans l'agenda, inscrire ce temps dans la programmation pédagogique, consacrer du temps à une activité apparemment non productive puisque c'est un temps consacré à la description et à l'analyse de l'activité passée, comme le sont les différentes pratiques actuelles : analyse de l'activité, analyse des erreurs, analyse de la pratique, supervision, débriefing, coaching, bilan, valorisation des acquis, appropriation des temps de stage ... C'est en fait toute la conception de l'apprentissage, de la formation, de la remédiation, du guidage, de l'accompagnement, du perfectionnement qui est en cause. Quelle est la place de la prise de conscience pour servir tous ces buts ? Quelles sont les fonctions de l'appropriation rétrospective, du diagnostic post-activité, de la possibilité de « se représenter » sa propre action, son propre vécu ?

Ce chapitre vous invite à comprendre l'immense intérêt de la conscience vécue en tant qu'elle est accessible et source d'une mine d'informations la plupart du temps ignorées. Le vécu pré réfléchi (en fait le vécu tout court) est accessible et peut être mis à jour. Or c'est précisément là que se situe toutes les connaissances tacites, tout les savoirs faire implicites, toutes les actions que je réalise sans avoir la conscience réfléchi de comment je les réalise et même du savoir que je les ai réalisées. Pour la pratique, pour les praticiens, pour tous les chercheurs en sciences humaines, il y a là une révolution potentielle dans l'élargissement de ce qui est connaissable de la subjectivité.

Mais tout aussi important est de comprendre une première gamme de difficultés cachées quant à la méthodologie pour mettre à jour ces vécus pré réfléchis. L'invisibilité normale ne peut être compensée que par un savoir de son existence et de la possibilité de les rendre visible. Ce savoir est ce qui anime les pratiques d'aide à l'explicitation.

D'autres difficultés devront être surmontées : en tout premier lieu le fait que s'informer du pré réfléchi repose sur une saisie rétrospective, donc sur le rappel, donc sur la mobilisation de la mémoire. Vais-je m'en souvenir ? Pourquoi même m'en souviendrais-je ? Husserl à nouveau ! Son modèle de la mémo-

risation passive permanente et la possibilité de l'éveil des rétentions que je vais présenter dans le prochain chapitre. Plus loin, dernier obstacle et non des moindres : mettre en mots son expérience passée, privilégier la description, apprendre à décrire, à structurer la description. Mais là c'est le cœur de la pratique de l'explicitation et nous la verrons dans la troisième partie.

La conscience comme « tresse » d'actes.

Un résultat théorique inattendu se dégage : au lieu de continuer à penser la conscience de manière isolée : « la conscience ! » ; la condition du rappel permettant la mise à jour du vécu pré réfléchi fait clairement apparaître que prise de conscience et présentification du passé sont deux faces de la même activité. On ne peut parler de conscience sans lui associer la mémorisation et le rappel. La conscience n'est conscience qu'en s'inscrivant dans la durée, la conscience est toujours portée par la mémoire, mémorisation et rappel. Quand ce n'est plus le cas, il n'y a plus de communication avec les autres, il n'y a plus d'identité personnelle, il n'y a plus de vie subjective. Bref, tous les symptômes malheureusement bien connus des formes de la maladie d'Alzheimer. Mais ce n'est pas tout, cette activité à double face conscience/mémoire, en suppose encore une autre, car ni l'une, ni l'autre, ne seraient fonctionnelles sans le fait que toute saisie rétrospective et donc tout passage à la conscience réfléchie s'appuie obligatoirement sur un support fournit par une création sémiotique (non langagière, aussi bien que langagière) ; puisqu'aucun objet de la conscience ne peut se manifester au sujet sans qu'il puisse être saisi par la conscience réfléchie, ce qui fait que toute saisie de la conscience réfléchie crée et s'applique à un « représenté », à un objet immanent perceptible (quelque soit son degré de netteté, de délimitation, de figuration). La conscience ne peut s'appliquer que sur ce qui demeure en prise, donc que sur une conservation des objets immanents, à la fois mémoire du présent continué (rétention) et mémoire du passé plus lointain (souvenirs et ressouvenirs), et le support immanent de cette mémoire est toujours un représenté, donc une forme sémiotique. La conscience est toujours conscience d'une sémiose qui perdure, c'est-à-dire qui est mémoire, mémorisation continue et rappel poursuivi.

La conscience n'est pas un acte simple, elle est une « tresse d'actes » associés en permanence de manière co-dépendante.

Une dernière idée, pour la discussion : le rôle d'une pratique sociale dans l'étayage d'un concept théorique.

Une analogie : La conception freudienne de l'inconscient a eu un succès planétaire indéniable. Or dans la même époque (fin 19^{ème}, début 20^{ème}) de nombreux auteurs de tous pays ont écrit sur le thème de l'inconscient ou du subconscient, pourquoi n'ont-ils pas eu autant d'audience ? Transposons le registre d'interrogation : Pourquoi les idées révolutionnaires d'Husserl sur le mode pré réfléchi de la conscience n'ont-elles eu quasiment aucun retentissement, dans aucun pays, dans aucune communauté professionnelle, nulle part dans la culture populaire ou savante ?

Je fais l'hypothèse que les conceptions de Freud ont eu du succès non seulement par l'intelligence et la pertinence de l'auteur car d'autres partageaient ces talents, mais surtout parce que cette conception était soutenue, relancée, actualisée, disséminées dans le public cultivé de toutes les époques, par le fait qu'elle s'inscrivait dans une pratique sociale, dans un dispositif pratique de consultation, de cure. Je ne

reprenrai pas l'idée de cure, mais celle de dispositif social. L'idée qui me vient est que le concept de conscience pré-réfléchie n'a pas eu d'échos parce qu'il est dissocié de toute pratique sociale, même les philosophes n'en font rien, sinon commenter le fondateur, puisque majoritairement ils ne pratiquent pas la phénoménologie. Alors qu'il est pour nous (moi, le GREX, tous les formés à l'entretien d'explicitation) évident qu'elle a un retentissement pratique immense pour la recherche, le diagnostic et l'intervention. Peut-être que la reconnaissance du concept de conscience pré-réfléchie, peut changer dans la mesure où la pratique de l'accès à la conscience pré-réfléchie est maintenant étayée, incarnée, mobilisée avec évidence par une pratique d'entretien comme l'est l'entretien d'explicitation ou de session d'introspection réglée comme l'est l'auto-explicitation. Certes cette pratique reste cantonnée dans les lieux de formation, d'accompagnement etc. et donc s'ouvre moins directement au grand public, mais elle peut toucher beaucoup de professionnels de la relation et leurs clients et stagiaires. Le point qui me paraît devoir être souligné est cette inscription du concept de conscience pré-réfléchie dans un usage, dans une utilisation sociale, dans des fins professionnelles compréhensibles et utiles, et enfin dans des méthodologies de recherche. J'espère que ce chapitre y aura contribué.

GUSDORF, G. (1951). MEMOIRE ET PERSONNE(2). PARIS, PUF.

HUSSERL, E. (1950). IDEES DIRECTRICES POUR UNE PHENOMENOLOGIE. PARIS, GALLIMARD.

HUSSERL, E. (1991). EXPERIENCE ET JUGEMENT. PARIS, P.U.F.

HUSSERL, E. (1998). DE LA SYNTHESE PASSIVE. GRENOBLE, JEROME MILLON.

MISRAHI, R. (1994). LA PROBLEMATIQUE DU SUJET AUJOURD'HUI. LA VERSANNE, ENCRE MARINE.

PIAGET, J. (1974). LA PRISE DE CONSCIENCE. PARIS, P.U.F.

VERMERSCH, P. (1994, 2010). L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION. PARIS, ESF.

VERMERSCH, P. (1998). "LE SENTIMENT INTELLECTUEL." EXPLICITER(27): 1-4.

VERMERSCH, P. (2000). "CONSCIENCE DIRECTE ET CONSCIENCE REFLECHIE." INTELLECTICA 2(31): 269-311.

VERMERSCH, P. (2005). "L'APPROCHE PSYCHO PHENOMENOLOGIQUE D'UN "SENS SE FAISANT". 2. ANALYSE DU PROCESSUS EN REFERENCE A MARC RICHIR." EXPLICITER(61): 26-47.

VERMERSCH, P. (2005). "TENTATIVE D'APPROCHE EXPERIENTIELLE DU "SENS SE FAISANT" SELON RICHIR." EXPLICITER(60): 48-55.

Note : Saisie actuelle et non plus seulement rétrospective dans le ressouvenir des vécus irréflechis.

En fait, pendant que mon attention est mobilisée par le thème de la conscience réfléchie, je découvre sans trop de difficulté que je peux accéder à la conscience réfléchie de ce que je suis en train de faire, moyennant un effort pour maintenir une attention qui contienne mon activité (une partie de cette activité). Ce que cette attention réfléchie concomitante peut arriver à contenir est variable et fluctuant. Je découvre qu'il est facile de lâcher prise et de revenir à une activité qui n'est orientée que vers la production du texte, y surajouter la conscience réfléchie du fait que je produis ce texte au fur et à mesure que je le fais demande une décision, cela ne se fait pas seul, et exige un effort. La présence à sa propre activité demande une attitude délibérée et maintenue, elle ne se poursuit pas d'elle-même, et à travers ses fluctuations et ses disparitions transitoires je peux connaître ce que cela me demande de rester ou de revenir à une conscience réfléchie en même temps que je poursuis ma tâche principale. Je peux précisément découvrir que lorsque j'accompagne ce que je fais d'une conscience réfléchie, en même

temps je suis réflexivement conscient que c'est moi qui y suis présent, alors que dans les exemples où j'accède après coup à des moments de non-réflexion, en même temps je peux observer que le sentiment de moi en était absent comme conscience réfléchie de moi agissant. Je peux encore, à un autre moment découvrir clairement que lorsque j'avais la conscience réfléchie de ce que je faisais, je n'avais pas la conscience réfléchie de la manière dont je mettais en œuvre cette réflexion, il y faut pour cela un nouveau changement de visée, qui lui-même ...

Il est encore facile d'apercevoir qu'à chaque fois que la question de la conscience réfléchie se pose, j'ai de manière transitoire, une brève conscience réfléchie de ce que je suis en train de faire, qui pourrait me laisser abuser sur le fait que j'ai une conscience réfléchie permanente de ce que je fais. Dans cette variation de position entre conscience et conscience réfléchie de cette conscience directe, que ce soit comme présence à soi-même dans la poursuite de l'action en cours, ou dans l'interruption de cette action pour pouvoir la saisir dans le souvenir comme présentification, il est possible de vérifier sans ambiguïté l'existence de ces deux modes ou niveaux de la conscience. La conscience réfléchie n'est pas tant alors une scission entre deux moi comme de nombreux auteurs aiment se le représenter, y compris Husserl¹⁷, que l'apparition d'un nouveau moi, que l'on pourrait nommer le moi observateur, ou moi phénoménologique. Non pas qu'il y ait alors deux moi, mais que celui qui vient au jour contient le précédent dans le sens où il contient ce qui était visé par le précédent. On pourrait encore se le représenter comme une modification du champ d'attention qui contient alors plus de choses que ce qu'il contenait auparavant, ou encore, si on le rapporte au vécu, qui contient une dimension supplémentaire, la dimension de la réflexion, sans pour autant être divisé. Si cette réflexion porte sur ma propre activité alors elle est connue en même temps qu'accomplie. Il n'y a pas besoin d'un dédoublement, mais de tourner son attention vers soi-même, de se contenir soi-même, de se rappeler soi-même en même temps qu'on accomplit les actes. On peut toujours si l'on veut invoquer un niveau méta, puisqu'il s'agit d'un acte qui prend pour objet un autre acte. Il y a certes un redoublement, mais certainement pas une scission du moi, à moins que ce ne soit la naissance de l'observateur de soi, qui n'est pas un autre que moi, mais qui contient plus de choses que lorsqu'il ne contient pas cette partie du monde qu'est mon propre corps, mes sensations, mes pensées, mes sentiments vécus comme étant moi ou des composantes de ce que je nomme moi. L'hypothèse que j'ai quant à cette formulation en termes d'une scission du moi, c'est qu'elle est le résultat d'une position où le sujet pense la réflexion, mais ne la vit pas. Il ne se réfère pas à la description d'un vécu, mais à la pensée qu'il a de ce vécu, et ce faisant elle lui apparaît comme une scission. Alors que dans l'expérience de l'attention réfléchie il serait plus juste de parler de plus grande unification dans la mesure où je suis présent à moi-même tout en continuant mon activité. Ainsi, si la conscience est bien intentionnelle, y compris dès le niveau pré réfléchi, si elle est en permanence modulée par les propriétés des visées attentionnelles cf. le § 92 des Idées directrices, (Husserl 1950 op. cit.), elle n'est pas nécessairement réflexive en permanence.

¹⁷ cf. Husserl op. cit., leçon 40 où ce point est longuement discuté.